



LANNOY EST À VOUS

Le rendez-vous d'information des Lannois

Numéro 14 - Juillet 2010



VIE MUNICIPALE



Fête des tours

Le vide-greniers a fait le plein ! - p. 4

EMPLOI



Médaillés du travail

Cinq Lannois
et un bénévole à l'honneur - p. 12

JEUNESSE



Vie scolaire

Votre enfant passe en 6^{ème},
la municipalité lui offre un dictionnaire - p. 9

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

La maxime de Paulette Duquesne	3
Une "première" !	3
Joyeux anniversaire, bonne fête et bravo ! / La fête des mères et des pères dans les maisons de retraite ..	3
Rien de tel qu'un bon chocolat puis un bon repas... ..	4
Le vide-greniers a fait le plein !	4
Et le parc des Croisiers s'animait	4
Compte-rendu de séance de conseil municipal du 28 avril	6
Compte-rendu de séance de conseil municipal du 26 mai	6
Prochaines séances publiques / La technologie innovante au service de l'homme	8
État civil	8

JEUNESSE VIE SCOLAIRE

Découverte des différentes traditions de la fête de Pâques	9
Votre enfant passe en 6 ^{ème} , la municipalité lui offre un dictionnaire	9
Visite d'un camp militaire "imaginaire"	10
Visite de l'assemblée nationale ... et de la Tour Eiffel ??	10
Garderie, étude, restauration : pensez à inscrire vos enfants !	11

EMPLOI VIE ÉCONOMIQUE

Cinq Lannoyens et un bénévole à l'honneur	12
Première quinzaine commerciale de la fête des mères	12
Cette annonce vous intéresse ? Adressez votre candidature en mairie	12

PRÉVENTION SOLIDARITÉ

À bout de souffle !!!	13
Journée de dépistage à Lannoy	13
Georges Roos vous reçoit en mairie / Hommage à Pierre Trentesaux, bénévole.....	13
Un coup de pouce pour passer le permis	13
Le livret de vie à destination des seniors Lannoyens est arrivé !	14
Bientôt en mairie, une boîte aux lettres à votre disposition	14
Les nouveaux locaux de l'UTPAS de Roubaix-Hem ouvrent leurs portes	14

CULTURE VIE ASSOCIATIVE

Repas de printemps pour le Club de l'Amitié	15
Marche de Condé sur Escaut / Marche autour de Frasnes-lez-Anvaing	15
Exposition "l'exode de mai 1940"	15
La Fraternelle des Combattants a reçu son nouveau drapeau / Cérémonies du 8 mai	16
Ça s'est "passé" avec le SI	16
Un concert percutant !	17
Ça y est ! Les vacances débutent !	18
Une saison qui se termine bien !	18
Reprise de La Gym en septembre	18

Bonjour,

Dans le dernier numéro de Lannoy est à vous de mai, nous avons publié la lettre que Michel Colin, Maire, a envoyé au directeur de l'Assurance Maladie suite à son intention de supprimer la permanence du samedi matin à Lannoy.

Vous trouverez ci-dessous la réponse d'Alain Mariage, Directeur de la CPAM de Roubaix-Tourcoing ainsi qu'un complément d'information (Cf. article p. 14).



MAIRIE DE
- 1 JUIN 2010
LANNOY

Monsieur le Maire de Lannoy
42, rue de Tournai
59390 LANNOY

Objet : Permanence CPAM

Affaire suivie par Pascal Ponthieu
Responsable du Département relation clients
03.20.25.82.31
pascal.ponthieu@cpam-roubaix.cnamts.fr

Tourcoing, le 25 mai 2010

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 16 avril, vous prenez acte de la fermeture de la permanence d'accueil de l'Assurance Maladie et me faite part de votre incompréhension quant à cette décision.

Je ne peux malheureusement que confirmer celle-ci.

En effet, les orientations nationales nous obligent à repenser notre maillage territorial en fonction de l'affluence constatée et nous invitent à mettre en place des points d'accueil permanents en terme d'horaire et d'efficience.

En tout état de cause, nous sommes amenés régulièrement à examiner notre offre de service en fonction de ces critères.

Je vous informe également que, pour les usagers ayant des difficultés à se déplacer, la CPAM dispose d'une équipe d'agents d'accueil qui peuvent se rendre au domicile des assurés. Cette demande peut être effectuée sur simple appel téléphonique en composant le 36 46.

Si vous le souhaitez, nous pouvons examiner la possibilité de mise à disposition d'une boîte aux lettres. Dans ce cas, vos services peuvent prendre contact avec M. Pascal Ponthieu.

Enfin, vos administrés peuvent se rendre aux points d'accueil suivants :

- ↳ Mairie de Lys Lez Lannoy les mardis de 14 h à 16 h 30
- ↳ Alam de Wasquehal, 8 rue Francisco Ferrer du mardi au vendredi et le samedi matin.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur.

Alain Mariage

Adresse postale
CPAM Roubaix-Tourcoing
2, place Sébastopol - BP 40700
59208 Tourcoing Cedex

www.ameli.fr



De l'étranger : 00 33 811 70 3646



EXPRESSION D'ARTISTE

La maxime de Paulette Duquesne

Dans la vie c'est un peu comme au théâtre. Après un mot d'esprit, une bonne réplique s'impose.

SALON DU LIVRE

Une "première"

C'est dans la salle Henri Échevin qu'a eu lieu le premier salon du livre de la ville de Lannoy le **dimanche 2 mai 2010**. Proposé par la conseillère municipale Corinne Meunier, en partenariat avec la librairie "Les Lisières" à Roubaix, ce salon a offert un plateau hétéroclite d'auteurs et d'éditeurs.

De la poésie au polar, en passant par les contes et les fictions, on

découvrait des ouvrages tous plus variés les uns que les autres, pour donner ou redonner goût à la lecture aux jeunes ou aux plus grands. Étaient également exposées, lors de ce salon du livre, diverses photos et planches de dessins de Tintin sur le thème "sur les traces de Tintin".

Après un discours de bienvenue et de remerciements aux auteurs et éditeurs, les visiteurs, comme les



participants, purent discuter, échanger et partager leur expérience de l'écriture.

FÊTE DES MÈRES ET JUBILAIRES

Joyeux anniversaire, bonne fête et bravo !

À l'occasion de la fête des mères, les membres du conseil municipal de Lannoy, Francis Vercamer, Député-

Maire de Hem et son assistante parlementaire ont eu le plaisir d'accueillir, **samedi 29 mai**, dans la salle Édith Piaf d'Athéna Forum, les mamans de l'année ainsi que M. et M^{me} Duquesne qui fêtaient leurs 60 ans de mariage.

Et, pour terminer dans la gaieté, trois petits Lannoys ont été récompensés, à l'occasion du retour des cartes envoyées lors du "lâcher de ballons" du Téléthon 2009.

Tout ce petit monde a été mis à l'honneur dans la plus grande convivialité.



LE COUPLE JUBILAIRE

M. et M^{me} Duquesne ont reçu un service à champagne et leur acte de mariage encadré.

LES GAGNANTS

Nathalie Beaumard, Marine De Sloovere et Nohé Vermus ont reçu divers jeux de société et objets de décoration.

LES MAMANS

de Anatole Delevoye, Nathan Vanriest et Léa Dupriez ont reçu une rose et un chèque cadeau.



La fête des mères et des pères dans les maisons de retraite

Comme tous les ans, la municipalité s'est rendue dans les maisons de retraite afin d'offrir un petit présent aux résidents.

Le **26 mai**, des élus sont allés à la résidence Les Aulnes. Après un discours de Claudine Graver, Directrice, Joëlle Vêjux, conseiller délégué aux aînés, a souhaité une bonne fête des mères et des pères à tous. Les membres de la commission des aînés et Pierre Dollet, Adjoint, ont remis à chacun un paquet de friandises et de chocolats avant de partager le verre de l'amitié.

Le **28 mai**, ce fut au tour des résidents des Orchidées de recevoir friandises et chocolats devant

un apéritif convivial servi dans le salon.



VOYAGE DES AÎNÉS

Rien de tel qu'un bon chocolat puis un bon repas ...

La municipalité a organisé, **jeudi 3 juin**, un voyage à Pailencourt pour les aînés Lannoyens.

Cette journée débutait par une visite chez un maître-chocolatier où une dégustation était proposée, après un exposé très "gastronomique" sur

la fabrication du chocolat. Les plus gourmands sont repartis les bras chargés de ces friandises qu'il était possible d'acheter sur place.

Puis, c'est à la guinguette "au Canotier" où "Jas et Peg" les ont accueillis chaleureusement. Le repas proposé fut très apprécié :

- paupiette de saumon et son émincé de poireaux,
- paupiette de veau bouchère, son gratin dauphinois et ses légumes,
- trio de fromages chauds sur lit de salade et ses toasts,
- tarte paysanne servie avec glace, caramel et chantilly,
- vins blanc, rouge, rosé, eau et café

Les seniors se sont ensuite livrés à quelques pas de danse sur des airs entraînants joués par un accordéoniste qui animait cet après-midi.

Et pour parfaire le tout, le soleil était au rendez-vous.



FÊTE DES TOURS

Le vide-greniers a fait le plein !



Samedi 5 juin c'est sous un soleil radieux que se sont installés les premiers "bradeux", lors du traditionnel vide-greniers lannoyen.

Les rues de Lille, Nationale, la Place Carnot et l'avenue Albert Bourgeois

se sont très vite remplies d'étals et les premiers promeneurs sont également très vite arrivés, en quête de la bonne affaire.

Cette année, des professionnels participaient à l'événement, le transformant ainsi en une véritable braderie.

Tout s'est déroulé sous l'œil vigilant de notre nouvelle police municipale mutualisée (P2M). Ce ne sont pas moins de 5 agents qui ont veillé au bon déroulement de la manifestation.

Dès 8h du matin, c'est une foule nombreuse et bigarrée qui déambulait. Certains avaient les

bras chargés d'objets divers et parfois étranges... Ce qui fait le charme des vide-greniers !

Un grand merci à Lannoy En Fête (LEF) et aux associations qui ont aidé à la bonne organisation de l'événement et rendez-vous l'année prochaine !



Et le parc des Croisiers s'animait ...

Pendant ce temps-là, on s'activait dans le parc des Croisiers afin de préparer les festivités de la Fête des Tours. À 7h30, les techniciens étaient sur place afin d'installer les jeux gonflables et la technique pour le concert du soir.

À 16h, les portes du parc s'ouvraient. Pendant que les enfants s'éclataient sur le château gonflable, les adolescents et adultes se mesuraient au jeu du sumo. Coupe du monde oblige, un magnifique jeu de tirs au but attendait les fanatiques du

ballon rond.

Le sport ouvrant l'appétit, c'est aux stands aux odeurs alléchantes que s'est retrouvé tout ce petit monde pour déguster saucisses, merguez, frites qui étaient proposées tout



VIE MUNICIPALE

FÊTE DES TOURS (suite)



au long de cet après-midi festif. Des boissons fraîches étaient également proposées.



Vers 19h, le parc se remplissait de plus en plus pour le plateau des artistes proposé cette année. Marie, 14 ans, gagnante du concours de chants de Lannoy en février 2010, s'est vu offrir la première partie du groupe Gold avec Celmar.

Celmar a réveillé le public avec les reprises des tubes disco des années

80. La pelouse du parc s'est transformée en piste de danses pour le plus grand plaisir de tous.

Depuis 15h30, un couple de fans de Douai qui suit Gold dans tous leurs concerts les attendait, assis sur la pelouse, face à la scène. Le groupe Gold, star du top 50 dans les années 80 qui a été accueilli sous les acclamations d'un public fami-



lia. "Calicoba", "Fils des Highlands", "Rio de janvier", toutes ces chansons qui ont bercé nos jeunes années... Ils nous ont également offert un medley rock, un rock-collection en adaptant les paroles ; Quatre musiciens géniaux qui sont restés simples malgré le succès et qui ont su garder la vraie valeur de la musique. Sous le



coup de 23h30, "plus près des étoiles", "dans notre ville de lumière", "le capitaine abandonné" a quitté la scène sous des applaudissements tonitruants. Après une pause de 20 minutes, les fans ont pu les rencontrer dans la loge afin d'obtenir des dédicaces qu'ils ont faites avec bonheur.



Un grand merci à la LEF et aux bénévoles des associations lannoyennes, sans qui aucune fête ne pourrait avoir lieu.



VOUS VOULEZ REJOINDRE LA LEF ?

Contactez Jean-Marie Dubus au 03 20 82 25 05

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de séance de conseil municipal du 28 avril

1- Mode de contribution au SIVU "Vecteur Roubaix-Tourcoing"

Le conseil municipal décide de ne pas fiscaliser la contribution de la commune au SIVU "Vecteur Roubaix-Tourcoing". Celle-ci, comme les années précédentes, est inscrite au budget primitif 2010 de la commune.

2- Décision modificative n° 1 du budget primitif – exercice 2010

Vu le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.2311-1 à 3, L.2312-1 à 4 et L.2313-1 et suivants, vu les délibérations du conseil municipal en date du 31 mars 2010 approuvant le budget primitif de l'exercice en cours, considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables de l'activité de la commune, le conseil municipal adopte, à l'unanimité, la décision modificative n° 1 comme suit :

Section d'investissement		
Articles	Dépenses	Montants
2313	Immobilisation en cours de construction	- 65.786,71 €
2031	Frais d'étude	+ 2.386,02 €
2188	Autres immobilisations corporelles	+ 20.930,73 €
21534	Réseaux d'électrification	+ 26.790,40 €
2113	Terrains aménagés autres que voirie	+ 15.679,56 €
TOTAL		0,00€

3- Transfert de compétence "en matière de soutien à la recherche"

Vu la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, vu l'article L.5211-17 du code général des collectivités territoriales, vu la délibération n° 09 C 0740 votée par le conseil de la communauté urbaine de Lille le 11 décembre 2009 décidant la prise de compétence en matière de soutien à la recherche. Après avoir écouté l'exposé présenté par le Maire, le conseil

municipal consulté :

- décide le transfert de compétence "en matière de soutien à la recherche" à la communauté urbaine de Lille,
- déclare que le transfert sera effectif dès la prise de l'arrêté préfectoral à intervenir,
- approuve dans les mêmes termes la délibération n° 09 C 0740 votée par le conseil de la communauté urbaine de Lille le 11 décembre 2009.

4- Transfert de compétence "cours d'eau et canaux domaniaux"

Vu la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, vu l'article L.5211-17 du code général des collectivités territoriales, vu la délibération n° 09 C 0399 votée par le conseil de la communauté urbaine de Lille le 2 octobre 2009 décidant la prise de compétence "cours d'eau et canaux domaniaux, limitée au canal de Roubaix et à la Marque canalisée – 1^{ère} étape : mise en place d'une expérimentation", le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- décide le transfert de compétence "cours d'eau et canaux domaniaux, limitée au canal de Roubaix et à la Marque canalisée – 1^{ère} étape : mise en place d'une expérimentation", à la communauté urbaine de Lille,
- déclare que le transfert sera effectif dès la prise de l'arrêté préfectoral à intervenir.
- approuve dans les mêmes termes la délibération n° 09 C 0399 votée par le conseil de la communauté urbaine de Lille le 2 octobre 2009.

5- Tarif du mini-camp

Considérant que la municipalité organise un mini-camp à l'occasion de l'ALSH été pour la période du 9 au 13 août 2010, le Maire rappelle qu'il convient de fixer le tarif des inscriptions. Cette année, celui-ci se déroulera sur 5 jours au lieu de 4 les années précédentes. Il en découle donc une augmentation des contributions familiales qui fixe le tarif du mini-camp à 80€ pour la période retenue.

INFORMATIONS

1- Présentation du système d'alerte et d'information de la population : une information concernant le recensement des moyens d'alerte et d'information de la population en cas de crise a été exposée par Emmanuel Ricouart.

2- La vidéo-protection : un point financier a été fait par le Maire concernant le dispositif de vidéo-protection. Installé et mis en fonction prochainement, le Maire indique que le coût total reprenant les frais d'étude, de réseau, d'installation de fibre optique et des caméras s'élève à 26.069,96 € H.T. Ayant obtenu une subvention à hauteur de 55%, l'autofinancement sera de 11.731,48€.

3- La parcelle AB 15 : le Maire indique que la vente de la parcelle AB 15 à la société Élika se fera le 7 mai prochain.

4- Le SDAL : suite à la délibération de demande de subvention au Conseil Général du Nord au titre du Fonds Départemental de Solidarité Territoriale, Pierre Dollet, Adjoint aux travaux et Michel Colin, Maire, ont informé le conseil municipal que le plan pluriannuel de rénovation de l'éclairage public était lancé. Dans les semaines à venir, les rues Jean de Lannoy, de Lille ainsi que l'avenue Albert Bourgeois seront équipées des nouvelles installations.

5- Indemnités et délégations des élus : une délibération concernant l'assiduité aux réunions du conseil municipal, aux cérémonies municipales ainsi qu'aux commissions sera proposée par le Maire lors du conseil municipal du 26 mai prochain. L'indemnité perçue par les conseillers municipaux sera modulée en fonction de leur assiduité.

6- Incendie des véhicules – place Rapheleng : une information sur les événements qui se sont déroulés place Rapheleng, propriété privée du bailleur social Vilogia, dans la nuit du 20 au 21 avril a été donnée par le Maire. Dès l'ouverture de la mairie, les services administratifs ont pris contact avec les propriétaires des véhicules incendiés afin de leur proposer assistance dans l'élaboration des dossiers et un rendez-vous avec le Maire s'ils le souhaitent. Les services extérieurs sont intervenus dans la matinée afin de nettoyer les places de parking.

7- Colis de Noël : Joëlle Véjux a présenté le colis de Noël qui sera offert aux Lannois de plus de 65 ans.

8- Commissions jeunesse et fêtes et animation : Corinne Meunier a évoqué l'organisation du vide-greniers et de la Fête des Tours du 5 juin prochain ainsi que celle du centre aéré du mois d'août.

Compte-rendu de séance de conseil municipal du 26 mai

1- Jury Criminel – liste 2011

Conformément aux dispositifs du code de procédure pénale (art. 254 à 267), il y a lieu de tirer au sort la liste préparatoire communale pour l'année 2011. Ont été tirés au sort, à partir de la liste électorale, les N^{os} 887, 171 et 55.

2- Dématérialisation des procédures et télétransmission des actes

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, vu le Code des Marchés Publics, vu la convention constitutive du groupement de commandes pour la dématérialisation des procédures et la télétransmission

CONSEIL MUNICIPAL (suite)

des actes,
le Maire, Michel Colin, rapporteur, expose au conseil municipal que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CGFPT) du Nord a constitué un groupement de commandes, qui a notamment pour objet la passation, pour le compte des membres du groupement, des marchés de prestations de services suivants :

- la télétransmission des actes entre la préfecture et les collectivités territoriales,
- les tiers de télétransmission,
- une plateforme de dématérialisation des marchés publics,
- des certificats électroniques,
- le parapheur électronique,
- l'archivage électronique,
- la formation,
- l'hébergement des applications nécessaires à la télétransmission.

Le groupement de commandes évite à chaque collectivité de lancer une consultation individuelle et permet d'obtenir des tarifs préférentiels. Compte-tenu de la complexité du contenu technique du cahier des charges et de la procédure à conduire, cette démarche s'inscrit dans une logique de simplification administrative et d'économie financière.

Le Maire rappelle que depuis le 1^{er} janvier 2010, les obligations en matière de dématérialisation ont été accentuées et qu'elles le seront à nouveau à compter du 1^{er} janvier 2012 : il ne sera plus possible de refuser aux candidats de transmettre leurs plis par voie dématérialisée pour les marchés d'un montant supérieur à 90 000,00€ HT.

La télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et la dématérialisation de la comptabilité relèvent d'une démarche volontaire de modernisation administrative.

À cette fin, une convention constitutive de ce groupement de commandes a été établie. Cette convention prend acte du principe et de la création du groupement de commandes. Elle désigne le CGFPT du Nord comme coordonnateur. Ce dernier est notamment chargé de procéder à l'organisation de la procédure de choix du titulaire des marchés de prestations de services.

La convention prévoit que les membres du groupement habilite le coordonnateur à signer, notifier et exécuter le marché au nom de l'ensemble des membres constituant le groupement. À ce titre, la commission d'appel d'offres compétente est celle du coordonnateur du groupement de commandes.

La convention précise que la mission du CGFPT du Nord comme coordonnateur ne donne pas lieu à rémunération.

Les prix appliqués, ainsi que les modalités de paiement des prestataires de services par l'ensemble des adhérents du groupement, seront fixés dans les marchés de services.

Il appartient donc à chaque membre du groupement d'examiner, d'adopter et d'autoriser son exécutif à signer cette convention constitutive du groupement de commandes.

Par conséquent, le Maire propose de se prononcer sur les engagements de la commune contenus dans ce document et de l'autoriser à signer cette convention.

Considérant l'intérêt de rejoindre ce groupement de commandes, pour la période du 1^{er} juin 2010 au 1^{er} juin 2011, en termes de simplification administrative et d'économie financière,

le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- décide d'adhérer au groupement de commandes pour la dématérialisation des procédures et la télétransmission des actes pour la période du 1^{er} juin 2010 au 1^{er} juin 2011,
- approuve la convention constitutive du groupement de commandes désignant le CGFPT du Nord, coordonnateur du groupement et l'habilite à signer, notifier et exécuter les marchés selon les modalités fixées dans cette convention,
- autorise le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

3- Affiliation du réseau départemental des ruches d'entreprises du Nord au CGFPT du Nord

Le Maire indique à ses collègues qu'en qualité de commune adhérente au CGFPT du Nord, le conseil municipal doit se prononcer sur la demande d'affiliation au CGFPT du Nord du réseau départemental des ruches d'entreprises du Nord à partir de 2010. Le conseil, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à l'adhésion du réseau départemental susnommé.

4- Indemnités des élus relatives à l'assiduité aux réunions ainsi qu'aux manifestations

Le Maire indique à ses collègues que la fonction de conseiller municipal implique l'assiduité aux réunions des instances délibérantes (notamment celles du conseil municipal) ainsi qu'aux manifestations municipales (concours de chants, fête des tours, souper lannoyen, 8 mai, 18 juin, 11 novembre, et tenue des bureaux de vote).

Une série continue de trois absences sans justification valable aux réunions du conseil municipal ou aux manifestations municipales conduira à une réduction de l'indemnité versée aux conseillers municipaux.

Cet abattement sera équivalent à 90% du montant net de l'indemnité versée mensuellement et sera automatiquement appliqué à l'indemnité versée dès le quatrième mois.

5- Rénovation de l'éclairage public - plan de financement

Le Maire indique à ses collègues que le Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) est un dossier qui présentera, dans un premier temps, un diagnostic urbain, social et fonctionnel et, dans un deuxième temps, le diagnostic de l'existant. Enfin, le SDAL proposera un nouvel aménagement de l'éclairage public au niveau de la commune. La finalité du dispositif est d'améliorer la qualité de l'éclairage public afin d'offrir à la ville une nouvelle identité, de permettre qu'elle soit encore plus attractive tout en étant respectueuse de son passé créant une nouvelle ambiance dans la ville. Ce SDAL s'inscrit sur une durée de trois ans et dans le cadre d'une politique de basse consommation d'énergie.

Le Maire propose au conseil municipal de solliciter une subvention du Conseil Général au titre du Fonds Départemental de Solidarité Territoriale.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide d'inscrire le montant des travaux au budget primitif pour l'année 2010 et de solliciter la subvention susnommée pour ce programme. Il pourrait être financé comme suit :

- dépenses prévues : 15.822,00€ HT
- subvention FDST attendue : 9.973,00€ HT
- autofinancement : 5.849,00€ HT

6- Commission d'évaluation des transferts de charges - désignation des représentants

Michel Colin est désigné comme représentant du conseil municipal pour siéger à la commission locale d'évaluation des transferts de charges.

7- Subvention aux associations

Foyer socio-éducatif

Après avoir écouté un exposé sur l'objet de l'association "foyer socio-éducatif" du collège Gambetta de Lys-lez-Lannoy par Emmanuel Ricouart, le conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 5,00€ par enfant Lannoyen membre de cette association, soit 5 x 44 : 220,00€

Harmonie Lys et Lannoy

Dans un courrier adressé au Président de l'Harmonie Lys et Lannoy, le conseil municipal de Lannoy avait pris l'engagement, sous réserve de remplir les conditions définies dans ledit courrier, d'octroyer une subvention pour l'année 2010 de 1500,00€ soit 0,87€ par habitant, décomposée de la manière suivante :

- 1000,00€ d'achat d'instruments de musique
- 500,00€ de reliquat.

VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL (suite)

Les conditions étant remplies par l'association, l'achat d'instruments de musique a été fait et le reliquat sera versé lors d'un prochain mandat administratif.

D'autre part, le Président nous a fait part de sa volonté d'organiser en 2011 le 190^{ème} anniversaire de l'Harmonie. À cet effet, il demande une participation financière exceptionnelle de la municipalité. Après en avoir discuté, le conseil décide de s'engager à verser une subvention sous réserve que le budget municipal 2011 le permette d'une part, et que d'autre part, le Président nous représente un budget prévisionnel de cette manifestation.

Lannoy Pétanque

Le samedi 26 juin 2010, l'association "Lannoy Pétanque" organise son concours annuel. À cette occasion, le Président sollicite la municipalité afin d'obtenir une subvention exceptionnelle. Le conseil décide d'accorder à cette association une subvention de 250,00€. Cette subvention est conditionnée par la transmission d'un article et de photos dudit concours au service communication de la mairie.

INFORMATIONS

1- **Recueil des actes administratifs du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)** : une présentation du recueil des actes administratifs du SDIS du Nord a été faite par le Maire.

2- **La parcelle AB 15** : suite à un problème rédactionnel de l'acte de cession de la parcelle AB 15, la ratification qui était prévue le 7 mai n'a pu se faire.

3- **La vidéo-protection** : l'avancée des travaux a été exposée par le Maire.

4- **Clause d'insertion de demandeur d'emploi dans la commande publique** : Michel Bourgois a présenté une note technique portant sur l'introduction d'une clause d'insertion de demandeur d'emploi dans la commande publique. Après cet exposé, le conseil décide d'adhérer à cette politique d'insertion.

PROCHAINES SÉANCES PUBLIQUES À 20H EN MAIRIE

Mercredis 8 septembre & 20 octobre

ACCESSIBILITÉ

La technologie innovante au service de l'homme

Après l'installation de modules sonores aux feux tricolores pour les piétons, et afin de permettre l'accessibilité des locaux de la mairie à tous les habitants, et notamment aux déficients visuels, la municipalité a engagé une réflexion depuis quelques mois et en a confié la réalisation à la société Esium. Suite à la présentation de différents dispositifs, la municipalité a décidé d'ins-

taller des balises d'accueil d'information et de guidage à l'entrée, dans le hall, ainsi que dans certains bureaux de la mairie.

C'est ainsi que depuis le mois de **juin**, ce système "follow-voice" permet l'accessibilité de tous et favorise l'autonomie des personnes non-voyantes.

ÉTAT CIVIL

Bienvenue aux nouveaux petits Lannoyens

Lola VANOOTE GEM 28/04/10
Lilou URBANKE 09/05/10

Noa RICQ 10/05/10
Anna COLIN - - DELSART 18/05/10

Tous nos vœux de bonheur aux Lannoyens qui se sont unis

Jennifer VEJUX & Nicolas LECAT 1^{er}/05/10



Karine DEPECKER & Mickaël MILLON 29/05/10



Fanny BRIOIS & Maxime EQUINET 15/05/10



Brigitte GUIVIER & Michel LERAY 12/06/10



ALSH PRINTEMPS

Découverte des différentes traditions de la fête de Pâques

Du 6 au 9 avril, les enfants ont découvert les différentes traditions de la fête de Pâques.

Fête de Pâques en Allemagne

Les enfants ont créé un arbre de Pâques. Ils ont récolté, avec l'aide du jardinier de la ville, des branches et de la mousse. Ils ont ensuite décoré l'arbre avec des petits coloriages préalablement découpés par leurs soins (*oiseaux et nids*). Puis ils ont confectionné une chaussette en forme de lapin en découpant une silhouette de cet animal en feutrine. Les deux parties étant assemblées par l'animatrice pour donner la forme du lapin.

Fête de Pâques en Italie

Les enfants ont créé un tableau en relief sur l'agneau. Ils ont travaillé avec du carton pour la silhouette de l'agneau, puis ils l'ont recouvert de petits brins de laine. Enfin, ils ont collé l'ensemble sur un carton à fond noir.

Durant cette semaine, plusieurs ateliers étaient proposés aux enfants de l'ALSH :

- atelier dessin (*mandalas de Pâques*)
- atelier peinture (*coquetier en bois*)
- atelier lecture de conte ("*La légende des œufs de Pâques*")

Étaient également au programme : coloriages, découpages, jeux de labyrinthes, mots mystères sur Pâques, jeux à l'extérieur ("*sans casser des œufs*", *chasse à l'œuf*, *jeu de croquet*, *la poule et les quatres nids*), initiation aux sports salle David Douillet, jeu de société fabriqué lors de l'ALSH ("*les petites cocottes*" comme le jeu de "*dada*" mais avec des poules), sortie au cinéma ("*Dragons*" en 3 D) et à la piscine des Trois Villes.



Fête de Pâques en France

Les enfants ont réalisé un petit panier en carton. Ils ont dessiné, découpé puis décoré leur panier, qu'ils ont utilisé lors de la chasse à l'œuf organisée le **samedi 3 avril**, parc des Croisiers (Cf. LEAV n°13 - p. 12).

Fête de Pâques en Angleterre

Les enfants ont décoré des œufs qu'ils avaient vidés lors d'un précédent atelier de cuisine. Beaucoup de patience et de minutie étaient nécessaires pour peindre ces œufs très fragiles.

POUR PLUS D'INFORMATION

Contactez Martine Jungbluth au 06 07 31 93 40 ou passez la rencontrer en mairie les mardis de 8h30 à 12h.

Pour toute inscription, contactez le service jeunesse au 03 20 75 27 30 ou à jeunesse@ville-lannoy.fr ou encore passez en mairie

VOUS CHERCHEZ UN JOB D'ANIMATEUR

La municipalité recrute 2 animateurs dont 1 diplômé BAFA pour la saison 2010/2011 (*mercredis récréatifs et vacances scolaires*)
N'hésitez pas à contacter la mairie pour de plus amples renseignements et à candidater en déposant votre CV et une lettre de motivations à l'attention de Michel Colin, Maire



VIE SCOLAIRE

Votre enfant passe en 6^{ème}, la municipalité lui offre un dictionnaire

La municipalité est heureuse d'offrir aux Lannoysiens entrant en 6^{ème} en **septembre 2010** un dictionnaire de français pour un bon démarrage au collège.

Venez réserver le dictionnaire de votre enfant en mairie jusqu'au **17 juillet 2010** muni des documents suivants :

- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois,
- un certificat de radiation de l'éco-

le primaire ou autre document provenant de l'école précisant le passage de votre enfant en 6^{ème} (*dernier bulletin scolaire par exemple*).

Les élèves de l'école "*Le Petit Prince*" ne sont pas concernés. Ils ont déjà reçu leur dictionnaire le **17 juin dernier** (*voir photo ci-contre*).

Nous vous souhaitons une bonne rentrée à tous mais avant cela de bonnes vacances !



ÉCOLE LE PETIT PRINCE

Visite d'un camp militaire "imaginaire"

Le **vendredi 7 mai**, la classe de CM2 de M. Guillain s'est rendue à Sailly où un camp militaire de la seconde guerre mondiale avait été



reconstitué. Ce camp imaginaire était un "camp allié" qui regroupait des Anglais, des Américains et des Français.

Nous avons été accueillis par des "MP" (Military Police), des policiers militaires qui surveillent les entrées et les sorties du camp. Ils nous ont appris à différencier les uniformes et



les casques. Nous avons pu essayer un masque à gaz.

On a visité un hôpital de campagne. Chaque soldat avait sur lui une poudre désinfectante pour les premiers soins ; ensuite les blessés étaient transportés dans l'hôpital de campagne situé près du front. Ils étaient "préparés" pour pouvoir être transportés dans un grand hôpital plus loin du front.

Il y avait aussi la tente chapelle où l'on prie (*mais ils pouvaient prier aussi sur le capot d'une jeep*), la tente avec des téléphones et des radios, la tente où dormaient les soldats (*jusqu'à 24*), la tente d'un reporter de guerre, la tente de commandement (*nous avons parlé au téléphone*)...



Les soldats avaient des boîtes en carton avec leur nourriture pour 24 heures : d'un côté la nourriture du matin, de l'autre celle du midi et sur le côté, la nourriture du soir. Les boîtes contenaient assez pour une seule personne. Tout était préparé à l'avance.

Les Américains ont ramené le Coca-Cola et le chewing-gum.

Quand nous sommes sortis du camp, nous avons vu les véhicules : il y avait une voiture de Général, des jeeps, un camion avec des mitrailleuses et des balles traçantes et un engin avec des chenilles. Un monsieur habillé en pilote anglais nous a expliqué comment on conduisait une jeep.



Après nous sommes rentrés à l'école à pied.



Visite de l'assemblée nationale ... et de la Tour Eiffel ??

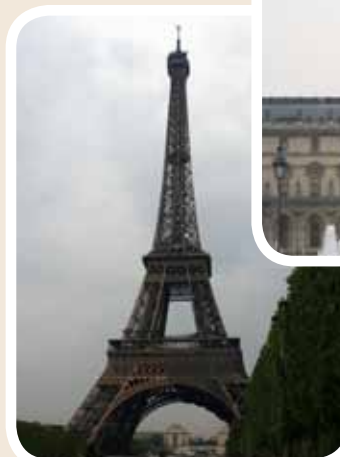
Les élèves de CM2 de l'école Le Petit Prince ont participé cette année au 16^e Parlement des enfants (voir l'article concernant la visite en classe de M. Vercamer, député, dans le numéro de mars 2010 de Lannoy est à vous) Toute l'année ils ont travaillé en éducation civique, rédigé une proposition de loi et Maeva, la députée junior, s'est rendue au palais Bourbon le 5 juin dernier avec 576 autres enfants de France et d'Outre-mer.

En avant-première, **vendredi 14 mai**, elle avait eu la chance de visiter l'Assemblée Nationale, accompagnée des autres élèves de la classe invités par le député qui avait fait le déplacement spécialement jusque Paris pour les accueillir.

Tant qu'à se rendre à Paris, autant en profiter pour visiter un peu la capitale, d'autant que la moitié des enfants n'y étaient jamais allés. "*Monsieur, est-ce qu'on va voir la Tour Eiffel ?*"

La matinée se termina donc par une petite balade commentée de Paris et de ses principaux monuments : l'arc de triomphe de l'Étoile, l'opéra Garnier, le Louvre et sa pyramide, "*Monsieur, j'crois qu'j'ai vu la Tour*

Eiffel !", la place de la Bastille et son opéra, la place de la Concorde et l'obélisque, le Petit et le Grand Palais, sans oublier le passage devant un célèbre restaurant parisien, la mythique salle de l'Olympia ou la Comédie Française.



Pique-nique rapide à... "*Monsieur, c'est la Tour Eiffel !!!*" avant de pénétrer enfin dans les locaux de l'Assemblée Natio-

ÉCOLE LE PETIT PRINCE (suite)

nale. Ambiance feutrée, dispositif de sécurité... Un huis-sier qui sera notre guide nous accueille en compagnie de M. Vercamer et de son assistante parlementaire. C'est parti pour une heure et demie de visite ! Une petite vidéo pour (ré)expliquer à quoi sert un député et la visite commence par... les toilettes !!! (la pause sur l'aire de repos c'était il y a 4 heures !)

Se succèdent ensuite la galerie des fêtes, la salle des pas perdus, celle des 4 colonnes, le salon Delacroix (celui des députés de gauche) et, enfin, celui que l'on connaît tous pour l'avoir vu à la télévision : l'hémicycle, vide (il n'y avait pas de séance).



Remise de cadeaux à la députée junior et à sa suppléante ainsi qu'à l'enseignant pour la classe, pause

photo au pied du "perchoir" de M. Accoyer et la visite se poursuit avec le salon Pujol (celui des députés de droite).

Nouvelle pause photo sur les marches de la cour d'honneur, passage dans la salle des conférences, petit coup d'œil silencieux à la bibliothèque et fin de la visite, bienvenue pour certains, par la salle des Mariannes.



Le car vient nous chercher à la porte, on repart pour 3 heures de route avec des images plein la tête, un crayon souvenir de l'Assemblée Nationale pour tout le monde (merci Monsieur le député !), des brochures... Et en plus on a vu la Tour Eiffel !



SIVU ÉCOLE LE PETIT PRINCE

Garderie, étude, restauration : pensez à inscrire vos enfants !



Pour la rentrée scolaire de vos enfants, n'oubliez pas de les inscrire lors de la reprise des perceptions pour la garderie, l'étude surveillée et la restauration scolaire. Dès le **23 août**, vous pourrez effectuer les réservations au bureau du SIVU École Le Petit Prince, 29 rue du Général Leclerc à Lys-lez-Lannoy les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h15 à 11h30 et de 13h30 à 16h. Une boîte aux lettres est également à votre disposition pour y déposer vos chèques libellés à l'ordre du Trésor Public.

La garderie périscolaire a pour objet d'accueillir les enfants avant et/ou après les heures d'ouverture de classe, en période scolaire. La garderie est réservée aux enfants dont les parents travaillent, les certificats des deux parents seront exigés lors de l'inscription.

La possibilité d'une fréquentation occasionnelle est autorisée en cas de force majeure et doit demeurer exceptionnelle. Les jours et heures de fonctionnement de la garderie sont lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h30. Les familles sont tenues de respecter impérativement les horaires. Deux retards non justifiés entraîneront une remise en cause de l'inscription à la garderie.

Enfin, les enfants doivent être accompagnés jusqu'à la porte de la salle de garderie située dans l'enceinte de l'école et confiés au responsable. Le SIVU ne sera pas tenu responsable de tout accident pouvant survenir sur le parking ou sur le chemin d'accès menant à la salle de garderie.

Attention, il n'y aura pas de garderie matin le **jeudi 2 septembre**.

Source : extraits du règlement intérieur du SIVU pour l'accueil périscolaire

PLUS D'INFOS

Contactez Caroline Descamps ou Manuella De Freitas par téléphone au 03 20 45 40 92

EMPLOI VIE ÉCONOMIQUE

MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

Cinq Lannoysens et un bénévole à l'honneur

Il est de tradition lors de la fête du travail de remettre les médailles, en cette matinée du **1^{er} mai**, en mairie, salle du conseil municipal.

Michel Colin, Maire et Michel Bourgois, conseiller délégué à l'emploi ont remis les médailles, un bouquet de fleurs et un cadre photo muni d'une station météo.

Cette cérémonie fut également l'occasion de remercier Pierre Trentesaux pour les permanences assurées en mairie en tant que conciliateur de justice (Cf. article p. 13).

LES MÉDAILLÉS

- **échelon argent**
Philippe Bourgois,
- **échelons argent et vermeil**
Corinne Meunier,
- **échelon vermeil**
Anne Deleersnyder
Claude Goelzer
- **échelon or**
Sabine Tieghem



LES VITRINES DE LANNOY

Première quinzaine commerciale de la fête des mères

Du 20 au 30 mai, une tombola était organisée à l'occasion de la quinzaine commerciale de la fête des mères. De nombreux bulletins de participation (1225 précé-
ci-ment) ont été déposés dans les urnes des commerçants adhérents.

Le tirage au sort a eu lieu en présence des commerçants et de

Michel Bourgois, conseiller délégué à l'emploi et à la formation, le **1^{er} juin** à 20h, salons de l'Hôtel de Ville.

Une cérémonie officielle de remise des lots a eu lieu, quant à elle, le **vendredi 4 juin** à 20h, salons de l'Hôtel de Ville.



LES GAGNANTS

Pour le téléviseur 82 cm, il s'agit d'Odette Catrice de Neuville en Ferrain.
23 chèques cadeaux d'une valeur de 20€ chacun ont été attribués à :



- Édith Braems de Lomme,
- Rachel Coeugnart de Lannoy,
- Ludivine Delannoy de Lys-lez-Lannoy,
- Patrick Delecluse de Toufflers,
- Josette Delepau de Hem,
- Jacqueline Delepierre de Lys-lez-Lannoy,
- Dorothee De Moor de Lys-lez-Lannoy,
- Dorina Descamps de Aix les Orchies,
- Fabienne Deschoemacker de Lys-lez-Lannoy,
- Régine Descryve de Hem,
- Marine De Sloovere de Lannoy,



- Pierre Dollet de Lannoy,
- Sylvie Florin de Tourcoing,
- M. et M^{me} Dupuis de Lille,
- M. Le Baron de Hem,
- Françoise Lavoine de Lys-lez-Lannoy
- Jeanne Nirel de Lannoy,
- Philippe Notte de Hem,
- Bernard Picavet de Toufflers,
- Pascale Pin de Toufflers,
- Gérard Vergaert de Lys-lez-Lannoy,
- Micheline Vanoverberghe de Roubaix,
- Sophie Vermeersch de Lannoy

Cette annonce vous intéresse ? Adressez votre candidature en mairie

PAR COURRIER À MICHEL COLIN, MAIRE - 42, RUE DE TOURNAI - 59390 LANNOY
ou par courriel à communication@ville-lannoy.fr

La municipalité recrute 2 animateurs dont 1 diplômé BAFA
pour l'encadrement des mercredis récréatifs et des petites vacances scolaires
pour la saison 2010/2011 (Cf. article p. 9)



PRÉVENTION SOLIDARITÉ

PARCOURS DU CŒUR

À bout de souffle !!!



Le **25 avril** était la date choisie par la Fédération de cardiologie pour l'organisation du parcours du cœur.

Le soleil était présent, un petit déjeuner complet était offert par la municipalité ainsi que sandwiches et boissons au retour.

Plusieurs parcours étaient proposés :

- randonnées pédestres de 5 et 8 kms

- randonnées cyclistes de 15 et 30 kms

- parcours de motricité pour les petits animés par l'École du Mouvement.

Malgré le beau temps, seule une dizaine de personnes a répondu présent.

La municipalité va donc étudier l'utilité de reconduire cette manifestation l'année prochaine.

RÉSEAU CŒUR EN SANTÉ

Journée de dépistage à Lannoy



Comme chaque année, le Réseau Cœur en Santé est venu salle Henri Échevin le **27 avril dernier** pour organiser, gratuitement, un dépistage du diabète, du cholestérol et de la rétinopathie diabétique.

23 personnes ont bénéficié du dépistage dont 2

diabétiques : 16 femmes et 7 hommes.

le Réseau Cœur en Santé essaie d'organiser ce dépistage tous les ans au sein des différentes communes du versant Nord-Est de Lille.

Alors, n'hésitez pas à en profiter...

CONCILIEUR DE JUSTICE

Georges Roos vous reçoit en mairie sur rendez-vous

Depuis le début de l'année, Georges Roos, conciliateur de justice, vous reçoit en mairie sur rendez-vous.

Vous souhaitez le rencontrer, n'hésitez pas à appeler en mairie au 03 20 75 27 30.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS POSSIBLES SUR LANNOY

30 juillet - 11 & 27 août - 1^{er} & 17 septembre.

Si ces dates ne vous conviennent pas, vous pouvez rencontrer le conciliateur dans une autre commune du canton en prenant également rendez-vous en mairie de Lannoy

Hommage à Pierre Trentesaux, bénévole

Outre les médaillés du travail, le **1^{er} mai** fut également l'occasion de mettre à l'honneur Pierre Trentesaux, conciliateur de justice à Lannoy qui a décidé de prendre sa retraite.

À 77 ans, elle est bien méritée ! Michel Bourgois, conseiller délégué à l'emploi et aux affaires sociales lui a d'ailleurs rendu hommage dans son discours. Il mériterait, selon

lui, d'être médaillé "grand or" pour le récompenser de ses années de bénévolat.

Pierre Trentesaux a également tenu à prendre la parole pour rappeler le rôle du conciliateur de justice et le service qu'il apporte aux gens. Environ 60% des affaires sont résolues grâce à la conciliation !

Bonne retraite M. Trentesaux et merci de votre aide (Cf. article p. 12).



BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE AUTOMOBILE

Un coup de pouce pour passer le permis

La commission technique composée des membres de la commission affaires sociales-emploi-formation s'est réunie courant mai et a décidé d'octroyer une bourse de 350€ à une Lannoienne en recherche d'emploi pour l'aider à financer son permis de conduire qu'elle passera dans l'auto-école lannoienne. Cette personne réalisera, en contrepartie, 35 heures d'actions bénévoles dans une structure pour personnes âgées de son choix.

Parallèlement, cette même commission a décidé de radier une bourse précédemment octroyée pour un montant de 350€ pour cause de non-respect des

engagements pris par son bénéficiaire.

Vous êtes jeune Lannoien(ne) et/ou à la recherche d'un emploi et vous souhaitez une aide financière pour passer votre permis ? Vous pouvez, dès à présent et jusqu'au **30 octobre**, déposer un dossier pour la session d'automne.

POUR EN SAVOIR PLUS

sur l'attribution de cette bourse ou pour obtenir un dossier, présentez-vous en mairie.

LANNOY SENIORS

Le livret de vie à destination des seniors Lannoyens est arrivé !



La municipalité de Lannoy et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a invité le **mercredi 26 mai**, salle Henri Échevin, les seniors Lannoyens à une réunion de présentation et de remise du livret personnalisé d'information de vie : "Lannoy Seniors".

Un livret a été remis à chaque senior ayant répondu à l'invitation.

Les absents, quant à eux, ont reçu la visite, à leur domicile, d'un membre du CCAS, pour leur remettre leur exemplaire.

À VOTRE SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE

N'hésitez pas à contacter la mairie pour obtenir votre livret.

L'ASSURANCE MALADIE

Bientôt en mairie, une boîte aux lettres à votre disposition

En raison de la suppression des permanences et pour faire suite à notre courrier à la direction de l'Assurance Maladie de Roubaix-Tourcoing (Cf. l'éditorial du Lannoy est à vous n° 13), vous aurez prochainement la possibilité de déposer en mairie toute correspondance s'adressant à l'Assurance Maladie.

Parallèlement, pour les usagers ayant des difficultés à se déplacer, la CPAM dispose d'une équipe d'agents d'accueil qui peuvent se rendre à votre domicile. Cette demande peut-être effectuée sur simple appel téléphonique au 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe). (Cf. l'éditorial de ce numéro).

UNITÉ TERRITORIALE DE PRÉVENTION ET D'ACTION SOCIALE (UTPAS)

Les nouveaux locaux de l'UTPAS de Roubaix-Hem ouvrent leurs portes

Depuis la fin du mois de **mai**, l'UTPAS de Roubaix-Hem a pris possession de ses nouveaux locaux au 4, Parvis Marcellin Berthelot à Hem. L'UTPAS de Roubaix-Hem accueille les usagers des villes de Hem, Lannoy, Lys-lez-Lannoy, Roubaix (quartiers des Trois Ponts, Sartel Carihem, Hauts Champs, Nouveau Roubaix), Sillery-lez-Lannoy et Toufflers, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Pour un meilleur accueil des usagers

Les anciens locaux ne répondant plus à l'exigence de qualité fixée par le département du Nord, celui-ci a décidé de reconstruire l'UTPAS de Roubaix-Hem afin d'apporter aux utilisateurs les meilleures conditions d'accueil possibles. Les nouveaux locaux de l'UTPAS de Roubaix-Hem réuniront dans un même espace 60 professionnels. Les usagers pourront ainsi plus facilement et rapidement bénéficier des services proposés.

En outre, le département du Nord s'est engagé dans la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE®) pour la conception et la construction de l'UTPAS de

Roubaix-Hem. Il a ainsi obtenu une certification "NF Bâtiments tertiaires - Démarche HQE®".

UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ DU DÉPARTEMENT DU NORD

L'UTPAS est un service public. Elle est ouverte à tous. Chacun peut s'y rendre avec ou sans rendez-vous, y rencontrer une équipe de professionnels et bénéficier d'une réponse adaptée à ses préoccupations ou questions, qu'elles portent sur l'éducation, le développement de l'enfant, la santé, les difficultés financières ou encore les problèmes familiaux.

Assistant social, conseiller conjugal, infirmier, médecin psychologue, puéricultrice... Les professionnels de l'UTPAS accueillent, écoutent, conseillent et orientent les usagers du département du Nord dans le respect de leur vie privée.

L'action sociale du Nord se caractérise par la proximité du département au service de ses usagers, à travers 44 UTPAS et près de 1.300 lieux de consultations et permanences sociales.

INFORMATIONS PRATIQUES

UTPAS de Roubaix-Hem
4, parvis Marcellin Berthelot
BP 60706 - 59510 HEM

Tél. : 03 59 73 84 59 - Fax : 03 59 73 86 09

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

(bus : lignes N° 20, 24 et 47 - arrêt Hem Nobele)



©Conseil général du Nord - P. Fautz

CLUB DE L'AMITIÉ

Repas de printemps pour le Club de l'Amitié

Dimanche 25 avril, le Club de l'Amitié a réuni ses adhérents pour le repas de printemps. Nous sommes allés à l'auberge de la marmotte.

Bon repas dans une bonne ambiance !

VENEZ NOUS REJOINDRE AU CLUB

lundi et vendredi de 14h à 18h,
salle Édith Piaf, Athéna Forum



HATHA YOGA LANNOYEN

Marche de Condé sur Escaut



Un superbe cadre naturel, une ville historique, un temps somptueux,

ont permis de réaliser une marche, **dimanche 25 avril**, abondamment animée par le nombre de participants, membres et amis du Hatha Yoga Lannoyen.

Outre le fait que cette marche fasse partie des rituels incontournables de notre association, elle fut nourrie de relations riches, de rencontres et d'amitiés imprévues, de sujets profonds concernant la vie et l'esprit du Yoga.

Elle s'est conclue par un repas



convivial "Au Palais du Couscous", à Bonsecours.

Marche autour de Frasnes-lez-Anvaing



Il existe une particularité annuelle du Hatha Yoga, c'est de pratiquer des activités annexes dans l'esprit de notre pratique. À savoir, ici, l'anniversaire de la création du groupe de VTTistes, que nous avons traduit par une marche d'une journée dans le but de faire connaître cette activité à nos membres et d'ouvrir

notre association à ceux qui ne la connaissent pas ou peu. C'est ainsi que les participants se sont donnés rendez-vous **dimanche 16 mai** à Frasnes-lez-Anvaing, près de Thimougies en Belgique.

Assurément, nous avons été accueillis dans un cadre naturel hors pair, doublé d'un temps digne de la méditerranée. Notre marche a épanoui tous les participants et a permis de renforcer la cohésion, l'harmonie, l'amitié et la gentillesse entre personnes membres de notre association et non membres.

Traditionnellement, toutes ces marches sont ouvertes à tous.



PROCHAINES MANIFESTATIONS

- le dimanche 12 septembre : voyage aux Pays-Bas,
- le vendredi 17 septembre : assemblée générale de l'association.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS

Exposition "l'exode de mai 1940"

Dans le cadre de son action "mémoire vivante", la Fraternelle des Combattants a organisé **du 1^{er} au 6 mai**, ferme du Gauquier à Lys-lez-Lannoy, une exposition sur le thème "la bataille de France : l'exode de mai 1940".

Les témoignages écrits de huit personnes et plus de cent photographies d'époque ont été présentés pour relater le triste épisode de la bataille de France au cours de laquelle des milliers de personnes, "jetées" sur les routes,



FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS (suite)

souvent sous les bombardements, ont enduré un calvaire que l'on peut imaginer.

De nombreuses classes des écoles de Lys-lez-Lannoy se sont rendues, avec leurs enseignants, à cette exposition qui s'est déplacée **les 10 et**

11 mai dans les locaux des écoles Saint Pierre et Jacques Prévert de Toufflers.

La Fraternelle des Combattants a reçu son nouveau drapeau

Le **7 mai**, après la bénédiction du nouveau drapeau en l'église Saint Philippe, une cérémonie officielle s'est déroulée sur la place Juliette Dandois.

L'emblème a été remis par Victor Blanquart, Président départemental UNC Nord, entre les mains de Edgar Buino, Président de la Fraternelle et Vice-Président délégué du groupe Nord. Ce dernier l'a ensuite confié à l'un des plus anciens por-

te-drapeaux de la Fraternelle : Guy Vandamme.

La cérémonie était rehaussée de la présence de plusieurs personnalités du canton et d'une quarantaine de porte-drapeaux. Étaient présents entre autres :

Michel Colin, Maire de Lannoy et son conseil municipal, Francis Vercamer, Député-Maire de Hem, Jocy Vancoillie, Maire de Willems et conseillère générale, Jean-Claude

Vanbelle, Vice-Président LMCU, Maire de Leers, Francis Delrue, Maire de Baisieux, Jeannine Desmulliez, représentant Josiane Willoqueaux, Maire de Lys-lez-Lannoy, Joël Tricot, Secrétaire général de l'UNC groupe Nord. Une délégation du groupe des Yankees a rendu les honneurs.

Le verre de l'amitié fut ensuite servi en la salle municipale Henri Échevin, agrémenté par un détachement de la musique de Fâches Thumesnil.



Cérémonies du 8 mai

Comme toujours, trois communes (Lannoy, Lys-lez-Lannoy et Toufflers) étaient réunies au square des Combattants le **8 mai** pour le devoir de mémoire, pour célébrer le 65^{ème} anniversaire de la victoire qui mettait un terme à plus de cinq années de guerre.

Réunis devant le monument aux morts et après l'ouverture du ban, les participants ont assisté à la remise des diplômes d'honneur accordés par Hubert Falco aux anciens combattants de 1939-1945 Jean Vanhamme et Émile Fatrez (*seuls présents sur onze personnes concernées*).

des trois communes et de la Fraternelle des Combattants.

Une délégation de la troupe des Yankees était présente à cette cérémonie.



La médaille de reconnaissance de la nation (*avec barrette Afrique du Nord*) a été décernée à Gérard Gillet et la médaille avec barrette OPEX à M^{me} Katie Wauquier.

Quelques enfants, dont ceux du conseil municipal des jeunes de Lys, étaient présents et ont déposé les gerbes offertes par les représentants



SYNDICAT D'INITIATIVE INTERCOMMUNAL

Ça s'est "passé" avec le SI

Le **samedi 8 mai**, le Syndicat d'Initiative a proposé une visite guidée nocturne de la Cité des Croisiers.

Quelques personnes ont ainsi pu découvrir l'histoire de la ville et entre autres vestiges : l'hôtel de ville, l'usine Defrennes-Duploup, le château Albert-Parent, la motte de l'ancien château fortifié de Jehan de Lannoy, la tour Crénelée, l'église Saint-Philippe, l'ancienne brasserie Desplechin, le porche du couvent des Croisiers, la tour Cornière, la tour du trou et les anciens fossés de la ville.

Le Syndicat d'Initiative avait également proposé pendant le mois d'**avril** une exposition intitulée "Lannoy au moyen-âge" et au mois de **mai**, une exposition de peinture de Sébastien Piquet, artiste Lysois.

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT RETROUVER LA VISITE



de la cité des Croisiers au format MP3 sur le site Internet : www.lannoy-toufflers.fr

SYNDICAT D'INITIATIVE INTERCOMMUNAL (suite)

À NOTER

- **En juillet** : exposition "La douane à Toufflers" aux jours et heures d'ouverture du SI en partenariat avec l'association historique Lys-Lannoy-Toufflers.
- **Dimanche 18 juillet** : randonnée pédestre "Patrimoine et terroir à Toufflers" - départ à 9h30, place Carnot - retour à 13h.
- **Dimanche 22 août** : voyage en autocar "Gastronomie des Flandres" - départ à 8h30, place Carnot - retour à 20h - tarif = 53€. Ce voyage vous permettra de découvrir une saurisserie artisanale de Grand-Fort-Philippe, à travers une animation sur la fabrication de la bière suivie d'une dégustation* et la fabrication de foie gras avec bien sûr une petite dégustation. Cette journée s'articulera autour d'un déjeuner à Gravelines avec 3 plats et boissons comprises. Renseignements et inscription obligatoire au SI avant le 10/07. *l'abus d'alcool est dangereux pour la santé - à consommer avec modération
- **En août** : exposition "L'industrie textile à Lannoy" aux jours et heures d'ouverture du SI en partenariat avec l'association historique Lys-Lannoy-Toufflers.

POUR PLUS D'INFORMATION

Les bénévoles du Syndicat d'Initiative Intercommunal Lannoy-Toufflers vous accueillent jusqu'au **24 septembre**, les mercredis et vendredis de 14h à 18h
1 place Carnot - 59390 Lannoy - Tél. 0811 03 46 10 - <http://www.lannoy-toufflers.fr>
L'inscription aux activités nécessite une cotisation annuelle couvrant les frais d'assurances de 5,00 € pour les Lannoyens et Toufflersois et de 7,50 € pour les autres communes.



HARMONIE LYS ET LANNOY

Un concert percutant !

Le **samedi 29 mai** à 20h, salle Henri Échevin se déroulait le concert de l'Harmonie Lys et Lannoy.



Cette représentation débutait avec la classe de percussions de l'école de musique de Lys-lez-Lannoy, sous la direction de leur professeur Alexandre Roussel. Tout d'abord, celui-ci a présenté un duo de "choc" : Djorjis et Robin (à la batterie).

Puis, ce fut au tour de Bastien et Téo (à la batterie), Louis (au xylophone), Pierre (aux tymbales), Simon (aux bongos) aidés de leur professeur (à la caisse claire) de jouer "Uracàn".



Enfin, pour clôturer cette première partie, étaient venus se joindre à eux : Adam et Éléa (aux bongos), Antoine (à la caisse claire), Cécile (au tome basse) alors que Pierre et Louis avaient respectivement troqué leurs tymbales et xylo pour une caisse claire et une batterie ; Pour le grand plaisir des parents venus les écouter en famille, ils ont



interprété "Xycatotim". À l'issue d'une prestation très appréciée (nul doute que de futurs prodiges vont se révéler dans l'avenir), l'harmonie leur a offert un diplôme pour leur premier concert.

En seconde partie, l'harmonie, présentait, quant à elle, un programme varié et de qualité avec des solistes de grands talents, sous la direction de Lionel Quivron ; À commencer par Alexandre Roussel, qui interprétait : "Circus renz" au xylophone, puis Christian Froment au bugle dans "Camille". D'autres pièces agrémentaient cette soirée musicale telles que : "The Great Gate of Kiev", "La Belle au bois dormant", "The Beatles Forever", "Libertango",



"Les Champs Élysées", "Queens Park Mélody" et pour le final, "Copacobana" était repris avec les jeunes élèves qui, pour l'occasion, avaient rejoint l'harmonie sur la scène Albert Bourgois.

Remerciements aux élèves de la classe de percussions de l'école de musique de Lys-lez-Lannoy et à leur professeur pour leur participation au concert ainsi qu'à la municipalité de Lannoy qui nous a apporté une aide logistique et, qui plus est, a offert à l'harmonie, un nouvel instrument de percussions : un "glockenspiel" ! Merci également à l'assistance pour sa présence et son enthousiasme. Espérant vous retrouver encore plus nombreux lors d'un prochain concert !



CULTURE VIE ASSOCIATIVE

MÉDIATHÈQUE ALEXANDRE JARDIN

Ça y est ! Les vacances débutent !

Qui dit vacances, dit farniente et donc lecture. Mais qu'avez-vous prévu de lire pendant vos vacances ? Avez-vous déjà fait votre choix ? Si vous n'avez pas encore pu les lire, faute de temps, la médiathèque vous propose, comme nouveautés, les livres suivants :

- La fille de papier de Guillaume Musso,
- Sois un homme, papa de Janine Boissard,
- Les jardins du vent d'Annie Degroote,
- L'instinct du mal de Patricia Cornwell,
- La maison du parc Barbieux d'Anne Clerson, ...

et bien d'autres romans pour lire les doigts de pieds en éventail sur la plage ou bien encore entre deux randonnées en montagne. Alors, n'hésitez pas à vous rendre à la médiathèque les jours et heures suivants :

- mardi de 9h à 12h
- mercredi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- vendredi de 14h30 à 18h30
- samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

À NOTER

Du 26 juin au 14 juillet et du 26 août au 1^{er} septembre, Cindy Van Biervliet, l'agent du patrimoine, est en congés mais heureusement les bénévoles de la médiathèque prennent la relève et vous accueillent :

- mercredi 30 juin de 15h à 19h
- vendredi 2 juillet de 16h30 à 18h30
- mercredi 7 juillet de 15h à 19h
- vendredi 9 juillet de 16h30 à 18h30
- vendredi 27 août de 16h30 à 18h30
- mercredi 1^{er} septembre de 15h à 19h

À VENIR

En octobre,
une exposition intitulée :
"La vache :
une visite guidée"



POUR EN SAVOIR PLUS

31 rue des Remparts - 59390 LANNOY - Tél. : 03 20 81 21 77 - courriel : mediatheque@ville-lannoy.fr
Site Internet : <http://www.mediatheque.ville-lannoy.fr>

CHUN DEL CHIN HA

Une saison qui se termine bien !

La saison sportive du club s'est terminée par une dernière date importante le **14 juin** pour les taekwondoïstes car c'est le dernier passage de grade de l'année leur permettant en cas de réussite de passer au grade supérieur (*ceinture*).

L'année s'est très bien déroulée au niveau du nombre d'adhérents (48 licenciés) qui à travers les diverses

manifestations comme :

- l'obtention du diplôme fédéral pour Raynald Pourre.
- l'augmentation du nombre de ceintures noires (Raynald P. & Antoine B.).
- la rencontre avec Mickael Borot (*champion olympique de taekwondo*).
- les compétitions (*techniques et*

combats).

- les divers stages proposés par le CRT (*gratuit*).

Frédéric et Raynald Pourre (*instructeurs fédéraux*) félicitent l'ensemble des élèves pour leur assiduité et leur motivation. La saison prochaine risque d'être prometteuse au niveau des compétitions.



RÉOUVERTURE DU CLUB

Lundi 6 septembre

à partir de 18h pour les enfants (- 12 ans) et 19h (*ado & adultes*)

POUR PLUS D'INFOS

Vous pouvez prendre contact par l'adresse mail :
bureautklannoy@laposte.net

LA GYM

Reprise de La Gym en septembre

La reprise des activités aura lieu **lundi 6 septembre** à 18h30, salle Claude Bessy, Athéna forum à Lannoy. Réinscription ou inscription ce même jour à 18h : 65€ pour l'année (63€ pour les Lannois).

Détail des cours remis ce jour-là.

Ne pas oublier le certificat médical.

POUR PLUS D'INFOS

contactez Julia Doutreligne, la Présidente par téléphone au 03 59 03 09 70



PROCHAINS RENDEZ-VOUS

EN JUILLET

Exposition "**La douane à Toufflers**" aux jours et heures d'ouverture du **Syndicat d'Initiative Intercommunal Lannoy-Toufflers** en partenariat avec l'**association historique Lys-Lannoy-Toufflers** - renseignements au 0 811 03 46 10

DU SAMEDI 10
AU DIMANCHE 11 JUILLET

Lan Party du samedi 9h au dimanche 18h, salle Henri Échevin **inscription gratuite pour les Lannoys en mairie jusqu'au 9 juillet** (Cf. Lannoy est à vous n° 13)

SAMEDI 17 JUILLET

Clôture des inscriptions pour déposer la demande de dictionnaire de français pour votre enfant passant en 6^{ème} (Cf. article p. 9)

DIMANCHE 18 JUILLET

Randonnée pédestre "**Patrimoine et terroir à Toufflers**" organisée par le **Syndicat d'Initiative Intercommunal Lannoy-Toufflers** (Cf. article p. 17)

EN AOÛT

Exposition "**L'industrie textile à Lannoy**" aux jours et heures d'ouverture du **Syndicat d'Initiative Intercommunal Lannoy-Toufflers** en partenariat avec l'**association historique Lys-Lannoy-Toufflers** - renseignements au 0 811 03 46 10

DU LUNDI 2
AU VENDREDI 27 AOÛT

ALSH Vacances d'été inscription en mairie avant le 16/07 (Cf. Lannoy est à vous n° 13)

JEUDI 19 AOÛT

Atelier d'information sur le statut de l'auto-entrepreneur de 14h à 16h, antenne de Hem, parvis Berthelot (Cf. Lannoy est à vous n° 13)

DIMANCHE 22 AOÛT

Voyage en autocar "Gastronomie des Flandres" organisé par le **Syndicat d'Initiative Intercommunal Lannoy-Toufflers** - **inscription au SII avant le 10/07** (Cf. article p. 17)

LUNDI 23 AOÛT

Reprise des perceptions "restauration/étude/garderie" de 8h15 à 11h30 et de 13h30 à 16h par le **SIVU Ecole Le Petit Prince** (Cf. article p. 11)

MERCREDI 1^{ER} SEPTEMBRE

Reprise des mercredis récréatifs, salle Jean Piat et local des Croisiers - pour plus d'information, contactez Martine Jungbluth au 06 07 31 93 40 ou passez la rencontrer en mairie les mardis de 8h30 à 12h - pour toute inscription, contactez le service jeunesse au 03 20 75 27 30 ou à jeunesse@ville-lannoy.fr ou encore passez en mairie

JEUDI 2 SEPTEMBRE

Rentrée scolaire pour les élèves de l'école "Le Petit Prince" à 8h30 - attention pas de service de garderie le matin (Cf. article p. 11)

PERMANENCES

ADAR (aide à domicile) : tous les mardis de 10h à 11h en mairie (6 et 13/07 - 7 et 21/09)
Assistant social : les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois de 9h à 11h, Athéna Forum (sauf les 3 et 17/08)

Conciliateur de justice : 30/07 - 11 et 27/08 - 1^{er} et 17/09 en mairie (sur rendez-vous)

Protection Maternelle Infantile : 3^{ème} mardi du mois de 9h à 11h Athéna Forum (hors vacances scolaires) - consultations gratuites uniquement sur rendez-vous. Pour obtenir un rendez-vous, vous pouvez appeler lors des permanences au 03 20 75 16 06 ou le reste de la semaine au 03 59 73 84 59.

Cellule Emploi : les mercredis et vendredis après-midis uniquement sur rendez-vous en mairie (sauf du 18/08 au 3/09 inclus)

Collecte des encombrants : 4^{ème} jeudi du mois (22/07 et 26/08)

Collecte des déchets ménagers spéciaux : 1^{er} mardi du mois (6/07, 3/08 et 7/09) de 9h à 10h, parking de la mairie



Directeur de la publication : Michel Colin
Conception - rédaction - photos :
commission et service communication
Imprimé sur papier recyclé par
impression directe - 59057 Roubaix
Impression en 1100 exemplaires

Ont participé à ce numéro :
Assurance Maladie, Club de l'Amitié, Chun Del Chin Ha,
École "Le Petit Prince", SIVU "École Le Petit Prince",
Fraternelle des Anciens Combattants, Harmonie Lys et Lannoy,
Hatha Yoga Lannoyen, La Gym, Médiathèque Alexandre Jardin,
Réseau "Cœur en Santé", Syndicat d'Initiative Intercommunal
Lannoy-Toufflers, Unité Territoriale de Prévention et d'Action
Sociale et Vitrines de Lannoy